



Banque Centrale de Tunisie : Freiner les dérives des finances publiques

Le Conseil a tenu sa réunion périodique à distance le 30 novembre 2020 et a pris connaissance au début de ses travaux des évolutions récentes des indicateurs économiques, monétaires et financiers, notant à ce propos une baisse de la croissance économique au cours du troisième trimestre de 2020 de l'ordre de 6% en glissement annuel, malgré la reprise significative enregistrée par rapport au deuxième trimestre de l'année en cours (+19,8% contre -20,4% au trimestre précédent, en termes de variations trimestrielles), dans le sillage de la levée du confinement sanitaire total. Par conséquent, l'économie tunisienne a enregistré une contraction sans précédent de 10%, en prix constants, durant les neuf premiers mois de l'année en cours, contre une croissance de 1,1% à la même période de l'année précédente.

En ce qui concerne l'évolution des prix, le Conseil a noté la stabilisation du taux d'inflation en octobre 2020 aux environs de 5,4% en glissement annuel pour le troisième mois consécutif, contre 6,5% un an auparavant. Cette évolution est due à la détente enregistrée au niveau des prix des produits manufacturiers et alimentaires, alors que les tarifs des services ont plutôt connu une accélération. Les principaux indicateurs de l'inflation sous-jacente ont, également, poursuivi leur tendance baissière, notamment la hausse des prix hors produits encadrés et frais qui a atteint 4,9% en octobre 2020 contre 5% un mois auparavant.

S'agissant du secteur extérieur, le Conseil a souligné la régression notable du déficit courant au cours des dix premiers mois de 2020 pour revenir à 5,8% du PIB, contre 7,5% pour la même période de l'année précédente. Ce résultat est imputable principalement aux retombées de la crise du COVID-19 sur le volume et la valeur des échanges de la Tunisie avec l'extérieur. Néanmoins, les flux nets de capitaux extérieurs ont permis de couvrir le déficit courant et de consolider le niveau des avoirs nets en devises qui ont atteint 22.375 MDT ou 154 jours d'importation au 27 novembre 2020 contre 18.999 MDT ou 107 jours d'importation à la même date de l'année précédente.

Par ailleurs et concernant le financement du budget de l'Etat pour l'année 2020, le Conseil a pris connaissance de l'approbation par l'Assemblée des Représentants du Peuple de l'article 5 de la loi des finances rectificative, autorisant la BCT, à titre exceptionnel, à financer une partie du déficit budgétaire causé par les retombées de la crise du COVID-19, en accordant des facilités au profit de la Trésorerie Générale de la Tunisie de l'ordre de 2.810 MDT.

Pour sa part, le Conseil a affirmé que la BCT fera preuve de davantage de vigilance pour intervenir, le cas échéant, afin de contenir les effets potentiels de cette mesure, notamment sur la stabilité macroéconomique, le niveau de l'inflation et le taux de change du dinar, soulignant d'une part la nécessité de renforcer la coordination entre les politiques monétaire et budgétaire et d'autre part, l'obligation d'accélérer la mise en place d'un ensemble de réformes visant à freiner les dérives et à éviter à l'avenir un nouveau dérapage au niveau des finances publiques.

Après discussions et délibérations sur les points susmentionnés, le Conseil a affirmé qu'au vu des incertitudes qui entourent les perspectives de la conjoncture économique et financière nationale, s'ajoutant à la persistance des répercussions de la deuxième vague de la pandémie du COVID-19, il est impératif de concerter les efforts de toutes les parties concernées afin de parvenir à la stabilité politique et sociale, facteur nécessaire pour relancer les capacités de production, en particulier dans les secteurs vitaux tels que les industries extractives et mettre en place les réformes visant à stimuler l'économie dans le cadre d'un plan économique qui définit notamment les politiques sectorielles à adopter tout en améliorant le climat des affaires et en assurant la pérennité des grands équilibres financiers.

Aussi, le Conseil a-t-il décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale de Tunisie.

Source : WMC